



N° 00607
du Registre
des Arrêtés

Objet : Passation et exécution des marchés - Délégations de signature aux élus et à l'administration

ARRETE

LE MAIRE DE LA VILLE DU MANS

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L2122-18 et 2122-20, précisant que le Maire est seul chargé de l'Administration mais qu'il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à un des membres du Conseil Municipal et précisant que ces délégations subsistent tant qu'elles ne sont pas rapportées,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 2122-19 autorisant le Maire à donner délégation de signature par arrêté aux directeurs généraux et responsables de services municipaux
- Vu la délibération n° 5 du 3 juillet 2020 portant délégation du conseil au Maire,
- Vu l'arrêté n° 492 du 3 juillet 2020 portant délégation de signature aux adjoints désignés,

Considérant les multiples obligations de l'exécutif municipal et la nécessité de prendre toute disposition pour le bon fonctionnement des services et la gestion des affaires de la Ville du Mans,
Considérant la nécessité de prévoir des suppléants en cas d'absence et d'empêchement des titulaires, dans le domaine ci-dessous,

Arrête

Article 1^{er} : Est déléguée aux personnels administratifs et élus figurant dans l'Annexe 1, la signature des actes sans montant relatifs aux achats relevant de leur secteur d'activité :

- les actes d'exécution des contrats et ne comportant pas de montant (*ordres de service sauf ceux émis par un maître d'œuvre en travaux, mises en demeure, reconductions, courriers, décisions autres que résiliation*)

Sont exclus les actes de dépenses comportant un montant, les exemplaires uniques, les certificats de cessibilité, les avenants, actes de sous-traitance, les décisions de résiliation.

Article 2 : Est déléguée à la Directrice Générale des Services, aux Directeurs Généraux Adjointes (DGA) et responsables de Service mentionnés dans l'annexe 1, la signature des actes relatifs aux achats relevant de leur secteur d'activité :

- les actes de dépense et les actes de procédure des contrats (*procès-verbaux, rapports d'analyse, attribution et courriers*), en fonction des seuils mentionnés dans l'annexe 2 ;
- les actes d'exécution (*procès-verbaux, ordres de services -sauf ceux émis par un maître d'œuvre en travaux, courriers*).

Sont exclus les exemplaires uniques, les certificats de cessibilité.

En cas d'absence ou d'empêchement d'un des Directeurs Généraux Adjoints, la signature relevant de leur secteur est déléguée à la Directrice Générale des Services.

En cas d'absence ou d'empêchement de la Directrice Générale, et pour les services qui lui sont rattachés, la signature est déléguée aux Directeurs Généraux Adjoints dans l'ordre suivant :

- Marie-Pierre BLANC
- Pierre LEGUY
- Cécile LAURENT
- Mathieu WICQUART

Article 3 : Est déléguée à Serge CIGANA, puis Claude PETIT-LASSAY en cas d'empêchement, la signature des actes relatifs aux achats supérieurs à 90 000 € HT pour la Direction Architecture et Régies Techniques et 40 000 € HT pour tous les autres services ou direction.

Article 4 : L'arrêté municipal n° 1310 du 17 octobre 2023 est abrogé.

Article 5 : Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Comptable Public assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait au Mans, le 25 avril 2024

Le Maire,

Signé par Stéphane LE FOLL

Stéphane LE FOLL
Président de Le Mans Métropole,
Ancien Ministre

Annexe 1 : Tableau des élus municipaux et de l'administration

	Elus de secteur VDM	Administration (DGS, DGA, Directeur et chef de Service)
DIRECTION GENERALE DES SERVICES		Amel KHERCHOUCH- HAVRIN

Coordination Appui et Pilotage		Catherine LE STRAT
Conseils Organisation Pilotage	Claude PETIT-LASSAY	
Coopération métropolitaine et partenariats financiers	Serge CIGANA	
Relations aux usagers	Serge CIGANA	

Communication Externe		Catherine EVRARD
-----------------------	--	------------------

Attractivité, développement économique, innovation et enseignement supérieur		Bruno MASCARIN
Attractivité et accompagnement des entreprises		
Appui aux filières et innovation	Blandine AFFAGARD	Sandrine FLOQUART
Enseignement		Sandrine FLOQUART

DGA EDUCATION, CULTURE & SPORTS	DGA : Marie-Pierre BLANC	
--	---------------------------------	--

Education		Isabelle CHAUVOT
Ressources Internes et Externes	Cécile LEROUX	Didier DANTIN
Accompagnement de l'enfant	Cécile LEROUX	Marina BESSEAU
Bâtiments et restauration scolaires	Cécile LEROUX	Carole LITOLF

Production Repas	Anne-Marie CHOISNE	Daniel GRAS
------------------	--------------------	-------------

Culture et Patrimoine		Olivier Cloâtre
Conservatoire	Michaël GUIHARD	Jérémie CLOT

Développement et Action Culturels	Dans l'ordre Agnès BESNARD Michaël GUIHARD	Pierre-Michel ROBINEAU
Les Saulnières, Salle des concerts	Agnès BESNARD	Pierre-Michel ROBINEAU
Médiathèques & Archives	Agnès BESNARD	Sophie ROUYER
Archives - Documentation		Sophie ROUYER
Musées	Agnès BESNARD	Alice GANDIN
Tourisme et Patrimoine	Dans l'ordre Sophie MOISY Pascal MARIETTE	Franck MIOT

Enfance - Jeunesse - Sports		Bertrand MESME
Enfance	Francine BAUDON- BRULE	Timon BAILLEUL
Jeunesse	Michaël GUIHARD	Timon BAILLEUL
Sports	Nordine ARIK	Laurent HAMELIN
Sport communautaire		Laurent HAMELIN

DGA SOLIDARITES & SANTE	DGA : Pierre LEGUY	
------------------------------------	---------------------------	--

Vie des Quartiers	Abdellatif AMMAR	Reynald VOGEL
-------------------	------------------	---------------

Insertion		Sandra HERMELINE
-----------	--	------------------

Politique de la Ville		Judith BOITARD
-----------------------	--	----------------

Santé : prévention - centre municipal	Catherine BRULE- DELAHAYE	Stéphanie LEDRU- GILBERT
---------------------------------------	------------------------------	-----------------------------

Santé : démographie médicale	Christian LACOSTE	Stéphanie LEDRU- GILBERT
------------------------------	-------------------	-----------------------------

Population	Lydia HAMONOU- BOIROUX	Laurence POITOU
------------	---------------------------	-----------------

Mission Handicap	Nathan CHARON	
------------------	---------------	--

Sécurité & Prévention de la délinquance		Thierry GIRARD
Sécurité	Christian LACOSTE	
Prévention de la délinquance	Christian LACOSTE	Jérôme BAIN

DGA GESTION DURABLE, SERVICES URBAINS & PATRIMOINE	DGA : Mathieu WICQUART
---	-------------------------------

Architecture & Régies Techniques		Véronique DOCHE
Régie Patrimoine Bâti	Dans l'ordre, Christophe COUNIL Marie-Aline ROUSSEAU	Hervé PAISANT
Entretien stratégie patrimoniale	Dans l'ordre, Christophe COUNIL Marie-Aline ROUSSEAU	Joël LETOURMY
Projets architecturaux	Dans l'ordre, Christophe COUNIL Marie-Aline ROUSSEAU	Virginie BILLOT - USUREAU
Gestion administrative et financière	Dans l'ordre, Christophe COUNIL Marie-Aline ROUSSEAU	Sylvie MENARD

Nature en Ville		
Parcs et Jardins	Marie-Aline ROUSSEAU	Mélanie GARCIA VILLAR
Patrimoine et équipements (arbres, espaces verts, écoles et jeux, mobilier, cimetières, jardin familiaux et équipements sportifs)	Serge CIGANA	Emmanuel BERSON
Aménagement et conception		Anaïs ANCELLIN
Nature en Ville : boulevard nature		Anaïs ANCELLIN
Nature en Ville : gestion des cours d'eau		
Nature en Ville : prévention des inondations		
Nature en Ville : équipements de loisirs		Emmanuel BERSON

Eau & Assainissement		Benjamin PUECH
Traitement Eau Potable		Emmanuel TROECH
Traitement Eaux Usées et contrôles		Emmanuelle CHAMPS
Exploitation réseaux		Geoffrey DUBOST
Gestion administrative et financière		Nathalie MONTEBAULT

Propreté		Alexandre JAGER
Collecte Nettoyement		Daniel SAMSON
Bureau d'études		Géraldine BARBIER

Entretien & Hygiène des Locaux	Claude PETIT-LASSAY	Patrick DULUARD
--------------------------------	---------------------	-----------------

Arche de la Nature		Anne HUGER
Moyens Partagés	Claude PETIT-LASSAY	Patrick DULUARD
DGA DEVELOPPEMENT		
Urbanisme – Qualité Architecturale		Gaëtan LEPETIT
Droit des sols - ERP	Christophe COUNIL	Patrice BICHON
Etudes Urbaines et Qualification	Christophe COUNIL	Catherine SIMON
Foncier / DIA	Christophe COUNIL	Nathalie LOISEAU CLIQUET
Aménagement Urbain		Tony BRUNEAU (intérim)
Maîtrise d'ouvrage / opérations d'aménagement		Tony BRUNEAU
Maîtrise d'œuvre / espaces publics		Philippe JANSSENS
Mobilités-Transports : Transports Publics		Juliette KOHL-BOUDOT
Mobilités-Transports : Mobilités, déplacements, stationnement		
Mobilités-Transports : Vélo		
Voirie – Circulation – Eclairage Public	Christophe COUNIL	Jérôme BESLAND
Habitat - Logement		Stéphanie TREMBLAIS
Energie – Climat : Plan Climat Air Energie Territorial, transition énergétique, développement des énergies renouvelables et de récupération, réseaux d'énergie		Laurence SCHAUSI
Energie – Climat : Recherche et Innovation appliquées à la ville bas carbone, écosystème hydrogène		Laurence SCHAUSI
Energie - Climat	Serge CIGANA	Laurence SCHAUSI
DGA RESSOURCES		DGA : Cécile LAURENT
Finances		Jean-Marie LEVACHER
Budget	Serge CIGANA	Valérie EPINOUX
Comptabilité	Serge CIGANA	Séverine GILLET

Ressources Humaines		Virginie POLPRE
Carrières et Paie	Claude PETIT-LASSAY	Florise WERMEISTER
Mobilités emplois et compétences	Claude PETIT-LASSAY	Romain BAUDRY
Ressources et dialogue social	Claude PETIT-LASSAY	Marina JOUANNEAU
Juridique – Commande Publique		Gilles FLEAU
Juridique - Assurances - Assemblées	Serge CIGANA	Eric MATHIEU
Marchés et achats publics	Serge CIGANA	Fabienne AMIARD
 Systèmes d'Information et numérique		Stéphane CAPPELAERE
Infrastructures, réseaux et exploitation	Claude PETIT-LASSAY	Olivier CALVEZ
Etudes et applications	Claude PETIT-LASSAY	Vincent CANTEL
Communication Interne	Claude PETIT-LASSAY	Emmanuelle FROGER
Conseils, Prévention, Santé au Travail	Claude PETIT-LASSAY	Antoine CHAUDON
Protocole - Evènements	Serge CIGANA	Emily ARNAUD

Annexe 2 : Tableau des seuils

ANNEXE 2 - Seuils de délégations
Les montants s'entendent en € HT de l'acte considéré (1)

Seuils	Procédure gérée par...	Actes concernés	Directeur et Chef de service	DGS pour les services qui lui sont rattachés et DGA	Elu de secteur	Elus Marchés Publics
jusqu'à 10 000 €	Service gestionnaire	marchés sous forme de devis, bon de commande, ordre de service ...	signature			
jusqu'à 40 000 €	Service gestionnaire	marchés sous forme de devis, bon de commande, ordre de service ...	visa selon règles internes de la Direction concernée	signature	SART : signature (2)	
achats supérieurs à 40 000 € (2) en exécution d'un marché ou accord-cadre	Service gestionnaire	marchés subséquents, bon de commande, ordre de service ...	visa selon règles internes de la Direction concernée	visa obligatoire	informé par le service gestionnaire	signature
achats supérieurs à 40 000 € nécessitant la passation d'un contrat et dépôt au plan de charge	Pôle Marchés Achats	marchés, accords cadres et tout autre acte de dépense		informé par le service gestionnaire	informé par le service gestionnaire	signature

(1) la signature de tout acte modificatif conduisant à un dépassement d'un des seuils relève de la compétence du signataire de l'acte initial. Toute signature est exclusivement originale (manuscrite ou électronique)

(2) déconcentration Service Architecture et Régies Techniques (SART) jusqu'à 90 000 € HT